

Conseil d'administration CSR Chaleur

Réunion régulière

Procès-verbal

le mercredi 15 juin 2022

18 h 30

Salle de conférence CSR Chaleur

702, rue Principale, suite 2

Petit-Rocher

Présence et constatation
du quorum

Kim Chamberlain, Bathurst
Edgar Aubé, Beresford
Charles Doucet, Nigadoo
Rachel Boudreau, Petit-Rocher
Maxime Lejeune, Pointe-Verte
Paul Arseneault, Belledune
Donald Gauvin, DSL
Paul Robichaud, DSL
Laura McNulty, DSL
Darryl Branch, DSL

Fonctionnaires

Jocelyne Hachey, Directrice générale
Dayna Carroll, Directrice de la Gestion des déchets solides
Denis Bujold, Gestionnaire des services locaux, Environnement et
Gouvernements locaux
Carolle Roy, Adjointe à la direction
Shirley deSilva, directrice développement économique et touristique

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion est appelée à l'ordre par la présidente, Madame Kim Chamberlain, à 18 h 30.

2. Présence et constatation du quorum

La présidente déclare que le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Charles Doucet

Appuyé par : Maxime Lejeune

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

Aucune

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022

Proposé par : Laura McNulty

Appuyé par : Maxime Lejeune

QUE le procès-verbal du 25 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.1.1 Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale révisé les affaires découlant; CSR3-123-5.1.1.

6. Correspondance

La directrice générale révisé la correspondance; CSR3-123-6.

7. Présentation - Carrefour d'énergie verte du Port de Belledune

Le président-directeur général du Port de Belledune, M. Denis Caron, devait présenter le projet « Carrefour d'énergie verte » du Port de Belledune. Cependant, aucun représentant du Port n'est présent au moment de la présentation. Comme l'administration n'a reçu aucun avis d'annulation de la part du Port, le conseil accepte de reporter le point à la fin de la réunion au cas où il serait simplement en retard.

Aucun représentant du Port de Belledune ne s'est présenté avant l'ajournement de la réunion.

8. Mise à jour sur la réforme de Gouvernance local

L'agent de transition n'était pas disponible pour assister à la réunion de ce soir, donc la directrice générale (dg) donne un compte rendu du dossier sur la réforme de Gouvernance locale. Elle informe les membres que tous les dg des CSR, avec le ministère d'Environnement et Gouvernements locaux, incluant tous les agents de transition, se sont réunis les 6 et 7 juin à Moncton. Ils ont fait le tour de l'ensemble de tous les dossiers en préparation du budget 2023. Les travaux budgétaires vont débuter en fin juin, début juillet. La date butoir pour présenter une première ébauche du budget au conseil est le 24 août. Les membres pourront réviser le budget avec leurs conseils respectifs puis présenter toute proposition de modifications lors de la réunion de septembre.

Certains membres questionnent pourquoi l'agent de transition, Monsieur Hermel Vienneau, n'a jamais rencontré le conseil d'administration. Un membre suggère d'inviter Monsieur Denis Bujold, Gestionnaire des services locaux. Monsieur Bujold est présent à la réunion, il confirme qu'il a été demandé par la province d'appuyer l'agent de transition et sera présent lors des réunions du comité de transition. Cependant, M. Bujold n'a pas

encore eu de nouvelles de M. Vienneau et il n'a pas plus d'information à donner au conseil.

9. Réseau inclusion communautaire - Protocole d'entente

La directrice générale fait une mise au point relativement à la signature de l'entente de protocole. Lors de la réunion du 25 mai dernier, le conseil avait été informé que la CSRC prévoyait intégrer la Société d'inclusion économique et sociale (SIES) à compter du 1^{er} juillet 2022. Malheureusement, l'intégration de la SIES sera retardée, car lors de la révision du protocole d'entente, la directrice générale s'est rendu compte que l'article 3.3 de l'entente en question stipule que toutes les sommes qui seront versées par la SIES ne pourront être soumises à aucuns frais d'administration; cela inclurait les frais pour la comptabilité et le loyer.

À la suite des rencontres avec les représentants du SIES, le comité de transition avait accepté d'absorber, à partir du 1^{er} janvier 2023, une somme de 27 000 \$ de plus au budget pour l'arrimage des avantages sociaux pour les employés du Réseau d'inclusion communautaire (RIC) Chaleur (équivalent à 23 % du salaire brut de 2.5 employés). Lorsque de la révision des états financiers de la CBDC Chaleur (l'organisme hôte actuelle du RIC), le loyer et autre frais administratif étaient facturés au RIC. La CSRC prévoyait pouvoir ainsi facturer les mêmes frais administratifs.

Lors d'un entretien téléphonique avec les responsables de la SIES la semaine dernière pour avoir des clarifications à l'article 3.3, c'est à ce moment que l'on a confirmé qu'il était attendu que les CSR seraient chargés de payer cette différence. À cet effet, les frais de comptabilité, le loyer et le corporatif viendraient ajouter un autre 25 000 \$ environ au budget, pour un total additionnel de 52 000 \$ à partir du 1^{er} janvier 2023.

Le conseil d'administration a donc mandaté la directrice générale de ne pas signer le protocole d'entente avant d'éclaircir la question des frais administratifs, car cela va engendrer des coûts additionnels auquel le comité de transition et le conseil n'avaient pas été avisés. Le conseil suggère même de refuser de signer jusqu'à ce que les changements soient apportés.

10. Fonds de Tourisme NB

ATTENDU QUE l'Office du tourisme a soumis une demande de financement auprès de Tourisme Nouveau-Brunswick dans le cadre de leur partenariat marketing 2022-2023.

ATTENDU QUE le comité consultatif du tourisme a discuté de cette demande de fonds lors de sa rencontre du 15 novembre 2021.

ATTENDU QUE l'Office du tourisme a reçu une subvention de 40 000 \$ du Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (TNB) se détaillant selon les sections suivantes :

) Site Web (7 500 \$)

) Création de contenu (2 500 \$)

) Publicité été (15 000 \$)

) Publicité automne (5 000 \$)

) Publicité hiver (10 000 \$)

ATTENDU QUE la proposition de la distribution des fonds répond aux critères de financement de TNB.

Proposé par : Charles Doucet

Appuyé par : Maxime Lejeune

QUE la Commission de services régionaux Chaleur adopte le plan de distribution des fonds de 40 000 \$ tel qu'accepté par Tourisme Nouveau-Brunswick.

MOTION ADOPTÉE

11. Affaires reportées

On informe les membres que la séance d'information prévue avec la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) dans le cadre d'une stratégie nationale intégrée pour les déchets radioactifs et qui travaille en étroite collaboration avec la Première nation Pabineau sera reportée à l'automne.

12. Affaires nouvelles

Aucune

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18 h 54.

Kim Chamberlain, présidente

Jocelyne Hachey, directrice générale

Chaleur RSC Board of Directors

Regular meeting

Minutes

Wednesday, June 15, 2022

6:30 pm

Chaleur RSC Board Room

702 Main Street, suite 2

Petit-Rocher

Recording of attendance and verification of quorum Kim Chamberlain, Bathurst
Edgar Aubé, Beresford
Charles Doucet, Nigadoo
Rachel Boudreau, Petit-Rocher
Maxime Lejeune, Pointe-Verte
Paul Arseneault, Belledune
Donald Gauvin, LSD
Paul Robichaud, LSD
Laura McNulty, LSD
Darryl Branch, LSD

Staff Present Jocelyne Hachey, Executive Director
Dayna Carroll, Solid Waste Management Director
Denis Bujold, Local Services Manager, Dept. Environment & Local Government
Carolle Roy, Executive Assistant
Shirley deSilva, Economic and Tourism Development Director

1. Call to order and opening statements

The meeting is called to order by the Chairwoman, Mrs. Kim Chamberlain, at 6:30 p.m.

2. Recording of attendance and verification of quorum

The Chairwoman declares that quorum is met.

3. Adoption of agenda

Moved By: Charles Doucet

Seconded By: Maxime Lejeune

THAT the agenda be approved as presented.

MOTION CARRIED

4. Conflict of interest declarations

None

5. Minutes

5.1 Adoption of minutes of May 25, 2022

Moved By: Laura McNulty

Seconded By: Maxime Lejeune

THAT the minutes of May 25, 2022, be approved as presented.

MOTION CARRIED

5.1.1 Business arising from minutes

The Executive Director reviews the business arising from minutes; CSR3-123-5.1.1.

6. Correspondence

The Executive Director reviews the correspondence; CSR3-123-6.

7. Presentation - Port of Belledune Green Energy Hub

The president and CEO of the Port of Belledune, Mr. Denis Caron, was scheduled to present the Port of Belledune Green Energy Hub project. However, no representatives of the Port are present at the time of the presentation. As no notice of cancellation was received from the Port, the Board agrees to defer the item to the end of the meeting in case they are simply running late.

No representatives from the Port of Belledune were present prior to the adjournment of the meeting.

8. Update on the Local Government Reform

The Transition Officer was not available to attend tonight's meeting, so the Executive Director (ED) gave an update on the Local Governance Reform file. She informs the members that all EDs, along with the Department of Environment and Local Government, including all Transition Leaders met on June 6 and 7 in Moncton. They reviewed all the files in preparation for the 2023 budget. Budget work will begin in late June, early July. The deadline for presenting a first draft of the budget to the Board is August 24th. Members will be able to review the budget with their respective councils and then present any proposed changes at the September meeting.

Some members question why the Transitional Officer, Mr. Hermel Vienneau, never met the Board. A member suggests inviting Mr. Denis Bujold, the Local Services Manager. Mr. Bujold is present at the meeting and confirms that he was asked by the province to support the transition leader and will be present at the transition committee meetings. However, Mr. Bujold has not yet heard from Mr. Vienneau, therefore, he has no information to give to the Board.

9. Community Inclusion Network - Memorandum of Understanding

The Executive Director provides an update on the signing of the Memorandum of Understanding (MOU). During the May 25th meeting, the Board was informed that the CRSC planned to integrate the Economic and Social Inclusion Corporation (ESIC) as of July 1, 2022. Unfortunately, the integration of the ESIC will be delayed, as during the review of the MOU, the Executive Director noticed that article 3.3 of the agreement in question stipulates that all monies to be paid by the ESIC will not be subject to any administration fees; this would include accounting and rent fees.

Following meetings with the ESIC representatives, the transition committee had agreed to absorb, as of January 1, 2023, an additional \$27,000 in the budget to include the benefits for the employees of the Chaleur Community Inclusion Network (equivalent to 23% of the gross salary of 2.5 employees). At the time of the review of the financial statements of the Chaleur CBDC (the current host organization of the CIN), the rent and other administrative costs were billed to the CIN. The CRSC expected to be able to charge the same administrative fees.

In a telephone conversation with ESIC officials last week to get clarification on section 3.3, it was confirmed at that time that it was expected that the RSCs would be responsible for paying this difference. To that end, accounting, rent and corporate costs would add another \$25,000 or so to the budget, for an additional total of \$52,000 as of January 1, 2023.

The Board of Directors therefore mandated the Executive Director not to sign the MOU until the issue of administrative costs was clarified, as this will result in additional costs that the Transition Committee and the Board had not been informed of. The Board even suggested that they refuse to sign until the changes are made.

10. Funds from Tourism NB

WHEREAS the Tourism Office has submitted a request for funding from Tourism New Brunswick as part of their 2022-2023 marketing partnership.

WHEREAS the Tourism Advisory Committee discussed this request for funds during its November 15, 2021, meeting.

WHEREAS the Tourism Office received a grant of \$40,000 from the Department of Tourism, Heritage and Culture (TNB) broken down into the following sections:

-) Website (\$7,500)
-) Content creation (\$2,500)
-) Summer advertising (\$15,000)
-) Fall advertising (\$5,000)
-) Winter advertising (\$10,000)

Moved By: Charles Doucet

Seconded By: Maxime Lejeune

THAT the Chaleur Regional Service Commission adopt the fund distribution plan of \$40,000 as accepted by Tourism New Brunswick.

MOTION CARRIED

11. Unfinished business

The members are informed that a proposed information session with the Nuclear Waste Management Organization (NWMO) on a national Integrated Strategy for Radioactive Waste and working closely with Pabineau First Nation will be postponed until the Fall.

12. New business

None

13. Adjournment

The meeting is adjourned at 6:54 p.m.

Kim Chamberlain, Chairwoman

Jocelyne Hachey, Executive Director